

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE du MARDI 7 JANVIER 2025

Les adhérents de Sarcelles retraite Sportive ont été convoqués statutairement en assemblée générale ordinaire.

Participation sur les 162 adhérents : 105 adhérents soit 64,81 % : 81 présents soit 50 % et 24 ayant donné des pouvoirs soit 14,81%. Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 9h45.

### Ordre du jour

1. Rapport moral année 2024
2. Rapport d'activités : année 2024 et projets pour l'année 2025
3. Vote des rapports
4. Rapport financier pour l'année 2024 : présentation du Compte de résultats et bilan
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Vote sur le rapport financier, le Compte de résultats 2024 et le Bilan 2024
7. Présentation et vote du Budget Prévisionnel 2025
8. Questions diverses

### Résultats des votes

#### 1. Rapport moral saison 2024

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des participants

#### 2. Rapport d'activités saison 2024 et projets saison 2025

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des participants

#### 3. Rapport financier, Compte de résultat et bilan 2024

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des participants

#### 4. Budget prévisionnel 2025

Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des participants

### Questions diverses :

« Est-il possible de savoir à l'avance si une petite rando sera assurée parmi les randos du mardi matin proposées. »

Réponse animateur : « c'est difficile car la constitution des randos se fait en fonction du nombre de participants et du nombre d'animateurs présents. Donc, nous ne pouvons le savoir à l'avance.

Les animateurs vont en discuter. »

La séance est levée à 10h45 Liste d'émargement en annexe

Le président



La secrétaire

